

Les classes nominales en kobiana¹

Sylvie VOISIN²

La présentation faite ici est une analyse strictement synchronique du système de classes nominales de la langue kobiana. Elle s'appuie sur la description des outils morphologiques qui entrent en jeu dans la répartition en classes des noms et les accords qu'ils gouvernent. Le système de classification nominale du kobiana est atypique et assez délicat à présenter. Une bonne part des noms ont un fonctionnement en classes typique des systèmes de classes nominales des langues Niger-Congo, ce qui veut dire que ces noms ont des préfixes de classe et que ces préfixes sont liés à des paradigmes de préfixes d'accord, même si quelques constructions (notamment la construction sujet-verbe) ne comportent plus d'accord en classe. Cette répartition des noms en classes confère au kobiana une richesse morphologique assez grande (une trentaine de classes). Cependant, nous verrons qu'un nombre considérable de noms échappe en partie au système de classes. Afin de rendre compte de cette dualité, mais de ne pas trop complexifier la présentation, nous commencerons par décrire le système de classes toujours productif dans la langue. Nous présenterons ensuite les noms qui échappent à ce système, ainsi que les critères sur lesquels nous nous basons pour poser cette affirmation.

Avant d'entrer dans la description du système de classes du kobiana, nous proposons une présentation rapide de la langue et de quelques-unes de ses caractéristiques utiles pour la compréhension de l'article.

1. La langue kobiana

1.1. Présentation de la langue

Le kobiana est une langue de la famille atlantique rattachée au groupe Nord et à la branche nyun-buy. Cette dernière se divise en deux sous-branches comprenant d'un côté les langues nyun (gunyamolo, gubëeher...), et de l'autre la sous-branche buy avec deux variétés dialectales : le kobiana et le kasanga. Les deux variantes buy sont nommées respectivement par les locuteurs eux-mêmes **guɓuy** et **guhaaja**. On retrouve le préfixe de classe **gu-**

¹ Cet article est basé sur des données recueillies lors de terrains effectués en 2011, 2012 et 2013. Ces terrains ont pu être réalisés grâce au soutien de l'ANR dans le cadre du projet Sénélangues Projet ANR-09-BLAN-0326.

² Université Aix Marseille – DDL UMR 5596.

aperçu dans la construction des noms de langues nyun, suivi d'une racine **-βuy** qui permet de construire à la fois le nom des locuteurs **uβuy / iβuy**, ainsi que le nom de leur 'pays' **kaβuy**.

Le terme kobiana ou cobiana utilisé dans cet article provient certainement de la déformation par les Portugais en kabuyana / kobiana du terme Kabuy qui désigne aujourd'hui une zone du bras du fleuve Cacheu et correspond à la région où se trouvent les villages qui forment encore aujourd'hui le pays de Kabuy. Nous utilisons le terme de kobiana pour désigner la langue, tout simplement pour poursuivre la 'petite' tradition d'appellation amorcée dans les quelques travaux existant sur cette langue, même si ces travaux sont peu nombreux. Le travail le plus conséquent a été entrepris par Jean Léonce Doneux, seul auteur à utiliser le terme 'buy' pour désigner la langue. Ses recherches ont été menées essentiellement à des fins de reconstruction et de comparaison avec les autres langues atlantiques.

Les estimations actuelles sur le nombre de locuteurs oscillent entre 300 et 1 000 locuteurs. En fait, les lieux où le kobiana est parlé sont relativement peu nombreux, mis à part les 4 villages formant le pays kobiana (Kaβuy), et quelques villages situés au Nord du fleuve Cacheu dans lesquels on trouve des 'quartiers' kobiana. Les autres locuteurs sont isolés dans des quartiers manjaku en Guinée Bissau, comme au Sénégal y compris à Ziguinchor où il n'existe pas de quartier kobiana. Tous mes informateurs ont comme langue maternelle le kobiana, mais à part mon informatrice la plus âgée, le kobiana n'est pas leur langue principale. La langue qu'ils pratiquent le plus souvent est le kriol.

1.2. *Quelques caractéristiques de la langue*

1.2.1. *Les tons dans le système des classes nominales*

Bien qu'il n'en sera pas question par la suite, il est important de noter que le kobiana est une langue tonale. Si l'on suit les analyses de Doneux, il y a deux tons structurels : /H/ et /B/. Pour la partie grammaticale qui nous intéresse, l'information tonale n'est pas absolument nécessaire. D'une part, les préfixes de classe n'ont pas de ton propre³. D'autre part, les marques d'accord portent des tons, mais ces tons sont à attribuer à la fonction grammaticale que remplit le préfixe d'accord, et non à la classe d'accord. Ainsi, quelle que soit la classe, le ton est identique à l'ensemble du paradigme d'accord. Autrement dit, les tons ne peuvent servir à discriminer

³ Le schème tonal du radical nominal porte un ton flottant, Doneux (1991 : 15) définit une « règle d'avancement des tons du radical vers le préfixe » qu'il illustre de la façon suivante :

àyó sígèh 'c'est un œil'	°sɪ-géh-' 'œil'
àyó gùcùùn 'c'est de la crotte'	°gu-cùun-' 'crotte'
àyó biyiis 'c'est un visage'	°bu-giis-' 'visage' [Doneux, 1991 : 15]

ni différents schèmes d'accord, ni différents préfixes de classes. En effet, la hauteur tonale dépend, dans le premier cas, de la fonction grammaticale que remplit le préfixe d'accord, que la marque d'accord fonctionne dans le SN ou que l'accord soit posé sur le verbe, et dans le second cas, du schème tonal du radical nominal auquel s'attache le préfixe de classe (PN).

1.2.2. Inventaire des consonnes et des voyelles

Sont présentées dans cette section les consonnes et les voyelles que l'on rencontre en kobiana. L'analyse phonologique de la langue n'est pas pour autant terminée. Le statut des séquences NC, des consonnes géminées et de certaines continues (présentées dans le cadre de l'alternance consonantique, section suivante 1.2.3.) et du schwa dans l'inventaire des voyelles reste encore à être analysé plus précisément.

Tableau 1. *Les consonnes*

	bilab.	alvéo.	palatales	vélaires
occl. non voisées	p	t	c	k
occl. voisées	b	d	j	g
nasales	m	n	ɲ	ŋ
fric. non voisées	f	s		h
fricatives voisées	β	z		ɣ
approx. voisées	w	l	y	
vibrante		r		

Cet inventaire des consonnes (tableau 1) demande quelques précisions notamment à cause de l'utilisation de certains de ces segments seuls ou combinés dans le cadre de l'alternance consonantique présentée dans la section suivante. Ainsi, le statut phonologique des continues **h**, **z**, **ɣ** et **r**, des séquences NC et des géminées demande encore quelques précisions.

Les séquences NC, par exemple, ne sont pas toujours le résultat d'une alternance consonantique à l'initiale, mais ne sont pas incluses dans cet inventaire.

Les consonnes prénasalisées non voisées ne participent pas à l'alternance consonantique, on ne les trouve que rarement à l'initiale du radical⁴, jamais en initiale absolue, mais elles sont attestées en position interne et en position finale. Leur distribution restreinte ne nous autorise pas à les inclure pour l'instant dans l'inventaire présenté dans le tableau 1, une analyse plus poussée de la structure syllabique nous permettra certainement d'y voir plus clair.

⁴ Les prénasalisées non voisées à l'initiale de certains radicaux sont la conséquence d'un degré d'alternance III atypique à certaines classes et avec seulement certains noms (cf. section 8).

Comme l'illustrent les exemples suivants, les consonnes prénasalisées voisées sont, elles, attestées dans toutes les positions, y compris en initiale absolue (cf. exemple 3). Dans ce dernier contexte – initiale absolue –, nous considérons que les prénasalisées voisées sont également le résultat d'une alternance consonantique à l'initiale. Dans l'exemple 3, l'absence d'indice sujet de 3^e personne du singulier, due à la présence du syntagme nominal sujet, doit être considérée comme l'élément déclencheur du degré III (conditionnement morphologique de l'alternance). Il en va de même pour les géminées voisées et non voisées, raison pour laquelle ces séquences ne sont pas intégrées dans l'inventaire des consonnes.

- (1) **u-ɲgɔt**⁵
CLaIa-avant_bras
'avant-bras'
- (2) **bu-ɣɔŋg**
CLbu-bosse
'bosse'
- (3) **w-al** **ɲgɛβ-i**
CLwo-enfant rêver-ACP
L'enfant a rêvé.

Tableau 2. *Les voyelles*

	brèves			longues		
	ant.	centr.	post.	ant.	centr.	post.
hautes	i		u	ii		uu
hautes inférieures	ɪ		ʊ	ɪɪ		ʊʊ
moyennes supérieures	e	ə	o	ee		oo
moyennes inférieures	ɛ		ɔ	ɛɛ		ɔɔ
basses		a			aa	

Les voyelles ne sont pas présentées dans le tableau 2 selon un système d'opposition \pm ATR, faute de données confirmant l'existence d'un système d'harmonie vocalique.

⁵ Les abréviations suivantes utilisées dans cet article sont : 1 = première personne ; 2 = deuxième personne ; 3 = troisième personne ; ACP = accompli ; CL = préfixe de classe ; CONN = connecteur ; CTP:ACP = morphème amalgamé indiquant un mouvement centripète à l'accompli ; DEM1 = démonstratif proche 1 ; DEM2 = démonstratif proche 2 ; I = alternance consonantique à l'initiale du radical de degré un ; II = alternance consonantique à l'initiale du radical de degré deux ; III = alternance consonantique à l'initiale du radical de degré trois ; INACP = inaccompli ; INTENS = intensifieur ; O = indice d'objet ; OBJ = pronom objet ; PL = pluriel ; POSS = marque de possession ; REL = relativiseur ; S = indice de sujet ; SG = singulier.

1.2.3. Les alternances consonantiques

Le tableau 3 reprend les alternances consonantiques à l'initiale du radical. On peut voir que toutes les consonnes ne sont pas sensibles à l'alternance. Les dix consonnes du bas du tableau ne présentent ainsi aucune alternance. À l'inverse, les autres consonnes attestent une différence de forme à au moins un des degrés d'alternance. Ainsi, pour ces dernières, si on part du degré I, on voit, pour le premier groupe que ces consonnes se renforcent au degré II et se prénasalisent au degré III. Le second groupe de consonnes n'alterne qu'entre le degré I et le degré II, où les consonnes se renforcent.

Tableau 3. *Alternance consonantique à l'initiale*

	3 degrés				2 degrés				
I	β	l	z	y	f	h	s	h	r
II	bb	dd	jj	gg	pp	tt	cc	kk	dd
III	mb	nd	ɲj	ŋg	pp	tt	cc	kk	dd

	Pas d'alternance									
I	w	β	f	s	l	y	m	n	ɲ	ŋ
II	w	β	f	s	l	y	m	n	ɲ	ŋ
III	w	β	f	s	l	y	m	n	ɲ	ŋ

Nous considérons le système d'alternance consonantique du kobiana comme ayant un conditionnement morphologique et non phonologique, raison pour laquelle aucun contexte phonologique particulier n'est fourni dans le tableau 3 ci-dessus pour les différents degrés d'alternance.

Les exemples suivants montrent que les consonnes continues sont, pour certaines d'entre elles, le résultat d'une alternance due au préfixe de classe et ce quel que soit le timbre de la voyelle du préfixe de classe (exemples 4 à 7, pour l'alternance **g/y** dans les trois premiers exemples et **b/β** dans l'exemple 7). On pourrait supposer que les voyelles ont une influence sur la consonne, les voyelles **i, u, e, o, ə** entraînant un degré d'alternance I, comme le laissent supposer les exemples 4, 6 et 7, mais cette hypothèse est infirmée par l'exemple 5. On peut également voir qu'en position interne cette hypothèse ne tient pas, comme le montre par exemple l'environnement de **g** dans l'exemple 7. L'exemple 8 montre que les continues peuvent apparaître à l'initiale d'un mot. L'exemple 9 illustre le fait qu'elles sont également attestées en position finale.

- (4) [bəyiis] /bu-giis/ (5) [gəyiis] /ga-giis/
 'visage' 'visages'

- (6) [buɣof] /bu-gof/ (7) [jiβegɛd] /ji-begɛd/
 ‘tête’ ‘rat’
- (8) [βaayera] /βaayer-a/ (9) [ulaay] /u-laay/
 ‘voix (pluriel)’ ‘marabout’

Avec la section suivante débute la présentation du système de classes du kobiana. Dans un premier temps nous abordons la description des schèmes d'accord singulier, puis pluriel. Les préfixes de classe des noms, seront présentés dans un deuxième temps. Dans chacune de ces parties, l'alternance consonantique sera introduite dans la description à chaque fois que cela est nécessaire pour la compréhension du système.

2. Les schèmes d'accord : introduction

Le système de classes nominales est une façon parmi d'autres de catégoriser les noms d'une langue. Ce type de système se reconnaît, le plus souvent, par la présence obligatoire d'un affixe sur le nom et d'un système d'accord entre le nom et différents éléments de la phrase. L'établissement du système de classes nominales dans une langue donnée consiste à montrer qu'il y a un lien direct entre cet accord et le préfixe de classe que l'on trouve sur le nom. Autrement dit, l'accord joue un rôle très important dans l'identification des classes.

Le système d'accord en classe du kobiana concerne :

- les démonstratifs (-v ; -ke ; -k ; -na ; -ŋa)⁶
- les numéraux (cardinaux : 1, 2 et 3 seulement ; les ordinaux)
- ‘autre’, ‘certain’, ‘aucun’, ‘tout’, ‘tous’
- les adjectifs
- le génitif
- l'interrogatif : lequel
- les relatives
- les possessifs
- les pronoms objets

⁶ Les deux premiers démonstratifs peuvent être identifiés comme des démonstratifs proches, ils se différencient en fonction de la proximité de l'objet désigné d'un des interlocuteurs. Le premier indique que l'élément désigné est proche du locuteur, tandis que le deuxième indique qu'il est proche de l'interlocuteur. Tous les autres démonstratifs marquent une distance entre les interlocuteurs et l'élément désigné, ils sont présentés du plus proche au plus éloigné. Ils ont tous une fonction anaphorique.

Il est intéressant de noter que si le kobiana a perdu l'accord en classe pour les indices sujets, cet accord reste en partie présent sur la reprise des objets, ce qui est en soi assez atypique. Par ailleurs, la reprise de l'objet présente d'autres particularités qui seront détaillées en section 10.2.

Les schèmes d'accord présentés dans la section suivante sont basés sur des données obtenues à partir des différentes constructions acceptant l'accord en classe. On peut, à partir de ces données, établir que le kobiana atteste 33 schèmes d'accord, 16 ont une valeur de singulier, 11 ont une valeur de pluriel. Les 6 derniers schèmes n'entrent pas dans une opposition de nombre. Dans les parties suivantes, les analyses présentées ne valent que pour les schèmes d'accord. Nous commençons par les schèmes d'accord au singulier, puis au pluriel. Pour rappel, les préfixes de classe des noms ne seront introduits qu'une fois les schèmes d'accord identifiés, soit dans la section 3.

2.1. Les schèmes d'accord singulier

On dénombre seize schèmes d'accord singulier. Neuf de ces schèmes sont clairement distinguables par les variations morphologiques qu'ils présentent dans les différentes constructions. Ils mettent en jeu toujours le même préfixe, et ce quelle que soit la construction dans laquelle ils entrent. C'est le cas des schèmes d'accord U (10), BU (11), SA (12), SI (13), KA (14), JI (15), TA (16), PA (17) et PU (18).

- | | | | | | |
|------|---|-------------------------|------|---|-------------------------|
| (10) | u-nana
CL-bananiér
'ce bananiér' | u-ke
CL-DEM2 | (11) | bu-giis
CL-visage
'ce visage' | bu-ke
CL-DEM2 |
| (12) | sa-ddo
CL-morceau_de_tissu
'ce morceau de tissu' | sa-ke
CL-DEM2 | (13) | si-ncaw
CL-intestin
'cet intestin' | si-ke
CL-DEM2 |
| (14) | ka-ccak
CL-épaule
'cette épaule' | ka-ke
CL-DEM2 | (15) | ja-hak
CL-main
'cette main' | ji-ke
CL-DEM2 |
| (16) | ta-kkuuh
CL-maison
'cette maison' | ta-ke
CL-DEM2 | (17) | pa-ccoo
CL-haricot
'ce grain de haricot' | pa-ke
CL-DEM2 |
| (18) | pu-fuur
CL-chambre
'cette chambre' | pu-ke
CL-DEM2 | | | |

Le schème d'accord WO (ci-après) a des marques d'accord en **u-**. Toutefois, les préfixes des démonstratifs, CL-V et CL-ke par exemple, ont la forme **wo-**

~**o-**. On trouve aussi, pour l'accord objet-verbe, un suffixe **-a**. Cependant, cette marque n'est pas spécifique à ce schème, elle sera détaillée en section 10.

- (19) a. **u-ligeen** **wo'** b. **u-yunaal** **wo-ke**
 CL-homme CL.DEM1 CL-invité CL-DEM2
 'cet homme' 'cet invité'

Les schèmes d'accord présentés jusqu'ici ont été identifiés sur des critères strictement morphologiques, même si ces différences sont minimales. Ceci nous a permis de distinguer deux schèmes d'accord distincts U et WO, du fait de marques différentes dans certains types d'accord. Il y a cependant des schèmes d'accord que l'on doit dissocier, non pas par une différence morphologique, mais, uniquement parce que des formes identiques entraînent des degrés d'alternance différents⁸. Ceci concerne les marques en **a-**, **gu-** et **ku-**.

Les marques d'accord en **a-** doivent ainsi être distinguées en deux schèmes d'accord, un schème d'accord A avec un degré d'alternance I et un schème d'accord A avec un degré d'alternance II. Aucune différence morphologique ne peut être faite sur l'ensemble des paradigmes, seul le degré d'alternance permet de considérer qu'il y a bien deux schèmes d'accord distincts.

Comme tous les types d'accords ne permettent pas de mettre en évidence le degré d'alternance, deux constructions ont été sélectionnées dans lesquelles les préfixes s'attachent à un radical dont la consonne initiale participe à l'alternance consonantique ; la construction avec le numéral 'un' (20 vs 22) et le pronom possessif de première personne du singulier (21 vs 23).

- (20) **u-ntab** **a-heena** schème A degré I
 CL-quartier CL-un
 'un quartier'

- (21) **a-r-aam**
 CL-CONN-POSS.1SG
 'le mien'

⁷ Il n'est pas possible d'interpréter **wo** comme étant **u-o**, puisque selon la construction de ce démonstratif, on devrait avoir **u-V** > **uu**, comme dans l'exemple 26.

⁸ Pour rappel, le système de l'alternance consonantique à l'initiale a été présenté en section 1.2.3. Un récapitulatif des fonctions du système d'alternance et de ses particularités dans le système des classes nominales sera effectué en section 8.

- (22) **a-bboŋg** **a-tteena** schème A degré II
 CL-pierre CL-un
 ‘une pierre’
- (23) **a-dd-aam**
 CL-CONN-POSS.1SG
 ‘la mienne’

Les schèmes en A se distinguent également des autres schèmes d’accord par le fait qu’ils montrent avec le démonstratif CL-V une construction particulière. Avec les schèmes en A, le démonstratif °CL-V se construit sur une base **-ŋe** (24). Pour toutes les autres classes, y compris au pluriel, ce démonstratif est construit à partir d’une voyelle non spécifiée pour le timbre (cf. 26 et 27).

- Démonstratif 1 °CL-V

- (24) schème A.I⁹
u-βuru **a-ŋe**
 CL-âne CL-DEM1
 ‘cet âne’
- (25) schème A.II
a-bbək **a-ŋe**
 CL-joue CL-DEM1
 ‘cette joue’
- (26) schème U
u-ddo **u-u**
 CL-arbre CL-DEM1
 ‘cet arbre’
- (27) schème SA
sa-ndefe **sa-a**
 CL-vieillard CL-DEM1
 ‘cette vieille personne’

Pour les marques d’accord en **gu-**, la distinction de ces marques en deux schèmes distincts se base à la fois sur le degré d’alternance et sur la

⁹ Nous n’indiquons les degrés d’alternance que lorsque ces derniers permettent de distinguer différents schèmes d’accord et par la suite les classes nominales. Les degrés d’alternance pour chaque schème d’accord et classe nominale sont donnés dans les différents tableaux, cf. Tableau 4 et Tableau 5 pour les schèmes d’accord et leur degré d’alternance, cf. Tableau 7 et Tableau 8 pour les préfixes nominaux (PN) et leur degré d’alternance.

morphologie. Avec le schème GU de degré I, la marque d'accord en classe a la forme **gu-** (28), sauf pour 'tout' où le préfixe a la forme **ga-** (29).

- (28) schème GU.I
gu-maaβ **gu-heena**
 CL-os CL-un
 'un os'
- (29) schème GU.I
gu-maaβ **ga-lad-r-oo**
 CL-os CL-tout-GEN-3SG
 'tout l'os'

Le schème GU de degré III a, lui, un préfixe **gu-** dans tout le paradigme d'accord.

- (30) schème GU.III
ma-yaβ-i **gi-pjaab** **gu-ndad-r-oo**
 S.1SG-lécher-ACP CL-miel CL-tout-CONN-3SG
 J'ai léché tout le miel.

- (31) schème GU.III
gu-dd-aam **(gi-pjaab)**
 CL-CONN-POSS.1SG
 'le mien (de miel)'

Enfin, avec les marques d'accord en **ku-**, on trouve deux degrés d'alternance distincts, un degré I et un degré III.

- (32) schème KU.I
ku-hoβe **ku-lad-r-oo**
 CL-nourriture CL-tout-CONN-3SG
 'toute la nourriture'

- (33) schème KU.III
kooh **ku-ndad-r-oo**
 CL.feux CL-tout-CONN-3SG
 'tout le feu'

Tableau 4. *Schème d'accord singulier et alternance consonantique*

schème d'accord		degré d'alternance	schème d'accord		degré d'alternance
SG	BU	I	SG	U	III
SG	WO	I	SG	SA	III
SG	GU	I	SG	SI	III
SG	GU	III	SG	KA	III
SG	A	I	SG	PA	III
SG	A	II	SG	PU	III
SG	KU	I	SG	TA	III
SG	KU	III	SG	JI	I

Le tableau 4 précise le degré d'alternance pour tous les schèmes d'accord singuliers illustrés dans cette section.

Pour rappel, les degrés d'alternance présentés ici ne valent que pour l'accord des modificateurs de noms. Le démonstratif 2 utilisé dans les premiers exemples ne permet toutefois pas de voir les différents degrés, le morphème **-ke** n'étant pas sujet à l'alternance. Les exemples ci-dessous illustrent les trois degrés possibles pour les schèmes d'accord singulier. On peut noter que le degré d'alternance reste constant dans tout le paradigme. Par contre, le degré d'alternance du schème d'accord n'est pas en lien avec le degré d'alternance qu'implique le PN sur le radical nominal. Dans l'exemple 34, le degré d'alternance du PN est III, tandis que le degré du préfixe d'accord **a-** est I (cf. la forme attendue pour l'adjectif 'grand, gros' au degré II est illustrée en 35, au degré III en 36).

- (34) accord de degré I
u-mberambær a-le
 CL-papillon CL-grand/gros
 'un grand papillon'
- (35) accord de degré II
a-bbu a-dde
 CL-ventre CL-grand/gros
 'un gros ventre'
- (36) accord de degré III
u-mbegər u-nde
 CL-plant_de_piment CL-grand/gros
 'un grand plant / pied de piment'

2.2. Schèmes d'accord pluriel

On dénombre onze schèmes d'accord pluriel. Comme pour les schèmes d'accord singulier, il y a au pluriel des schèmes d'accord qui ont des préfixes identiques pour toutes les constructions nécessitant un accord en classe. Il s'agit des schèmes NU, NA, NI, DI et BI qui attestent toujours respectivement les préfixes d'accord **ŋu-** (37), **ŋa-** (38), **ŋi-** (39), **di-** (40) et **bi-** (41).

- (37) **ŋu-ppaata ŋu-ke** (38) **ŋa-ccaah ŋa-ke**
 CL-canard CL-DEM2 CL-machette CL-DEM2
 'ces canards' 'ces machettes'

- (39) **ni-ncaw** **ni-ke** (40) **di-hind** **di-ke**
 CL-intestin CL-DEM2 CL-mil CL-DEM2
 ‘ces intestins’ ‘ce mil’
- (41) **bɛ-ɛl** **bi-ke**
 CL-enfant CL-DEM2
 ‘cet enfant’

D’autres schèmes ont des préfixes différents selon la construction. Le schème DE présente un préfixe d’accord **da-** pour le numéral ‘trois’ et pour ‘tout’.

- (42) **de-ddo** **de-ke** (43) **de-ddo** **da-tteh**
 CL-arbre CL-DEM2 CL-arbre CL-trois
 ‘ces arbres’ ‘trois arbres’
- (44) **de-ddo** **da-ndad-r-oo**
 CL-arbre CL-tout-CONN-3SG
 ‘tous les arbres’

Le schème I a des préfixes d’accord de forme différente selon le type de construction. La marque d’accord la plus courante est **i-**, mais on trouve également un préfixe **ja-**. L’utilisation d’un suffixe **-naa** pour indexer l’objet sera décrite en section 10.2.

- (45) **je-lef-aam** **i-ke**
 CL-frère/sœur.aîné-POSS.1SG CL-DEM2
 ‘ces frères/sœurs aînés à moi’
- (46) **je-lef-aam** **ja-lad-r-oo**
 CL-frère/sœur-POSS.1SG CL-tout-CONN-3SG
 ‘tous mes frères/sœurs aînés’
- (47) **je-lef** **ja-laβer**
 CL-gd.frère/sœur CL-grand
 ‘grands frère/sœurs aînés’

Le schème GE a des préfixes d’accord en **ge-**, sauf avec le numéral 3 (49), ‘tout’, l’interrogatif et l’adjectif.

- (48) **ga-βah** **ge-ke**
 CL-jambe CL-DEM2
 ‘ces jambes’

- (49) **ga-βah** **ga-heh**
 CL-jambe CL-trois
 ‘trois jambes’

Le schème JE I présente la variante **ja-** avec ‘tout’ (50b) et les adjectifs.

- (50) a. **ja-huuh** **je-ke** b. **ja-huuh** **ja-lad-r-oo**
 CL-maison CL-DEM2 CL-maison CL-tout-CONN-3SG
 ‘ces maisons’ ‘toutes les maisons’

2.2.1. Le degré d’alternance des schèmes d’accord

Comme pour le singulier, certains schèmes doivent être distingués selon le degré d’alternance que déclenchent des préfixes d’accord par ailleurs identiques. Il s’agit des schèmes NA.I et NA.III.

- (51) schème NA.I
ŋu-ŋuru **ŋa-heh**
 CL-ongle CL-trois
 ‘trois ongles’

- (52) schème NA.III
ŋa-ŋaaβ **ŋa-tteh**
 CL-bracelets CL-trois
 ‘trois bracelets’

Le degré d’alternance de l’ensemble des schèmes pluriel est repris dans le tableau 5.

Tableau 5. *Alternance consonantique des schèmes du pluriel*

schème d’accord		degré d’alternance	schème d’accord		degré d’alternance
PL	BI	I	PL	NA	III
PL	Ī	I	PL	DI	III
PL	GE	I	PL	DE	III
PL	JE	I	PL	NU	III
PL	NA	I	PL	ŊA	III
			PL	ŊI	III

2.3. Les schèmes qui n’entrent pas dans une opposition de nombre

On trouve 6 schèmes d’accord qui entrent dans ce cadre, les schèmes MU III, TI III, MA.I, MA.III, KO I et BE I & III.

Les schèmes MU III et TI III fonctionnent avec des noms de masse. Les préfixes d’accord du schème MU ont toujours la forme **mu-**. Ces marques sont liées au degré III.

- (53) **mu-loŋ** **mu-ke**
 CL-moelle CL-DEM2
 ‘cette moelle’
- (54) **mu-loŋ** **mu-ma-peg-i**
 CL-moelle CL-S.1SG-VOIR-ACP
 ‘la moelle que j’ai vue’

Pour le schème TI, les préfixes ont la forme **ti-**, sauf pour ‘tout’ où l’on trouve un préfixe **ta-**. Le degré d’alternance de ce schème d’accord est le degré III.

- (55) **ta-andi** **ti-i**
 CL-argile CL-DEM1
 ‘cette argile’
- (56) **ta-andi** **ta-ndad-r-oo**
 CL-argile CL-tout-CONN-3SG
 ‘toute l’argile’

Dans cette catégorie des schèmes qui n’entrent pas dans une opposition de nombre, on doit également distinguer des schèmes selon le degré d’alternance. Deux schèmes MA sont ainsi à distinguer. Un schème MA dont les marques d’accord déclenchent un degré I et un schème MA de degré III. Dans le schème MA.I, les préfixes d’accord ont toujours la forme **ma-** et déclenchent un degré d’alternance I.

- (57) **ma-yet** **ma-lad-r-oo**
 CL-crachat CL-tout-CONN-3SG
 ‘tout le crachat’
- (58) **ma-r-aam**
 CL-CONN-POSS.1SG
 ‘le mien (de crachat)’

Le schème MA.III fonctionne avec un seul item, le terme ‘manioc’. Les marques d’accord ont toujours la forme **ma-**, mais déclenchent une alternance de degré III.

- (59) **ma-ndeko** **ma-ndad-r-oo**
 CL-manioc CL-tout-CONN-3SG
 ‘tout le manioc’

Le schème d’accord suivant est désigné comme KO. Les marques d’accord oscillent entre **ku-** et **ko-**, ce qui permet de le distinguer du schème KU

présenté dans les schèmes de singulier. Le schème KO présente une alternance de degré I.

(60) **koɔɲ** **ko-o**
 CL.chose CL-DEM1
 ‘cette chose’

(61) **koɔɲ** **ku-heena**
 CL.chose CL-un
 ‘une chose’

Le dernier schème est le schème BE. Les préfixes d’accord ont soit la forme **ba-**, soit la forme **be-**.

(62) **ba-taaβ** **be-e**
 CL-oseille_de_Guinée CL-DEM1
 ‘cette oseille’

(63) **ba-taaβ** **ba-tteena**
 CL-oseille_de_Guinée CL-un
 ‘une feuille d’oseille / un tas de feuille d’oseille (au marché par exemple)’

Le degré d’alternance des marques de ce schème n’est pas uniforme pour tout le paradigme, et on pourrait même découper ce schème en plusieurs schèmes selon la régularité des différents degrés d’alternance. Dans tous les cas, il y a deux degrés d’alternance, un degré I pour le numéral ‘trois’ (64 & 65) et un degré III pour l’accord de l’adjectif (66 & 67) et du numéral ‘un’ (63), lorsque cela est possible.

(64) **begər** **ba-heh**
 CL.piment CL-trois
 ‘trois piments’

(65) **ba-taaβ** **ba-heh**
 CL-oseille_de_Guinée CL-trois
 ‘trois feuilles d’oseille’

(66) **begər** **ba-ndic**
 CL.piment CL-petit
 ‘petits piments’

- (67) **ba-taaβ** **ba-kkejine**
 CL-oseille CL-cuisiné
 ‘oseille cuisinée’

La différence se fait au niveau de l'accord pour ‘tout’. On trouve deux types de comportement, soit le degré I (68), soit le degré III (69).

- (68) **begər** **ba-lad-r-oo**
 CL.piment CL-tout-CONN-3SG
 ‘tous les piments’

- (69) **ba-taaβ** **ba-ndad-r-oo**
 CL-oseille_de_Guinée CL-tout-CONN-3SG
 ‘toute l’oseille’

Le degré d’alternance I semble être attesté uniquement pour les noms qui fonctionnent dans un appariement PA / BE. Cependant, cette dichotomie n’est pas suffisamment claire, ce schème demande un peu plus d’investigations. Nous conserverons dans cette analyse un seul schème BE I&III.

2.4. Les schèmes d’accord en kobiana : résumé

L’examen des données du kobiana conduit donc à poser 16 schèmes d’accord singulier, 11 schèmes d’accord pluriel et 6 schèmes hors opposition de nombre (tableau 6).

Tableau 6. *Les schèmes d’accord à deux préfixes*

Schème d’accord		NUM1	NUM2	DEM1	DEM2	IO	POSS	REL. OBJ	NUM3	ADJ	tout
GU.I	SG	gu-	—	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	—	gu-	ga-
TI	—	—	—	ti-	ti-	ti-	ti-	ti-	—	ti-	ta-
GE	PL	—	ge-	ge-	ge-	ge-	ge-	ge-	ga-	ga-	ga-
BE I & III	—	ba-	be-	be-	be-	be-	be-	be-	ba-	ba-	ba-
JE	PL	—	je-	je-	je-	je-	je-	ja-	ja-	ja-	ja-

Ces schèmes se distinguent par le fait que les préfixes d’accord utilisés sont différents dans une construction donnant lieu à accord. Cependant, la reconnaissance de certains schèmes nécessite l’introduction du degré d’alternance dans l’analyse. On peut remarquer que la plupart des schèmes d’accord présentent le même préfixe quel que soit l’accord en jeu. Seuls 7 schèmes ont des marques différentes dans quelques constructions. La première régularité qui se dégage concerne les schèmes WO et KO. Les

marques d'accord pour les démonstratifs sont différentes (**wo-** et **ko-**), contrairement aux autres constructions nécessitant un accord en classe en **u-** et **ku-**, respectivement. La deuxième régularité concerne les schèmes GU.I (SG), GE (PL), JE (PL), TI et BE I&III. Avec ces schèmes, la variation de forme consiste systématiquement en un changement de la voyelle du préfixe d'accord par **a**. Cette marque d'accord différente se retrouve toujours pour l'accord de 'tout, tous'. Selon les cas, elle s'étend à l'adjectif, au numéral 'trois' pour les formes marquant le pluriel. Cette variation vaut pour la marque de la relative objet pour le schème JE et le numéral 'un' pour le schème BE.

Quel que soit le type de schème, singulier, pluriel ou hors opposition de nombre, les degrés d'alternance se répartissent entre les degrés I et III. Un seul schème, encodant le singulier, atteste le degré II.

Dans la section suivante, nous présentons les PN, c'est-à-dire les différentes marques affixées aux radicaux nominaux. Les liens entre PN et schèmes d'accord sont présentés dans les sections 4 et 5.

3. Les préfixes nominaux (PN)

Il y a toujours dans cette langue une forme du nom différente au singulier et au pluriel et ces différences impliquent des marques d'accord particulières mises en évidence dans les sections précédentes. Pour l'essentiel, cette opposition se fait à l'aide de préfixes de classe, un préfixe pour le singulier et un préfixe pour le pluriel (70).

(70)	a.	a-bbɔk	b.	ga-βɔk
		CL.SG-joue		CL.PL-joue
		'joue'		'joues'

Dans les sections suivantes, notre attention sera focalisée sur les préfixes de classe que l'on trouve sur les noms (PN). En kobiana, les PN ont soit la forme V, soit la forme CV. On relève également une absence de marque (Ø-). Comme pour la section précédente, nous commencerons par présenter les préfixes du singulier, puis du pluriel, enfin ceux qui n'entrent pas dans une opposition de nombre (section 7).

3.1. Les préfixes nominaux singulier

Les PN se distinguent à la fois par leur forme et leur degré d'alternance, ce qui fait un total de 18 préfixes de classe singulier (tableau 7). Dans cette section, ne sont présentées que les particularités des préfixes et les grandes généralités. Pour plus de détails sur les PN, nous renvoyons à la section 6.

Plusieurs préfixes nominaux ont des formes identiques, mais sont présentés comme des PN distincts du fait des degrés d'alternance qu'ils déclenchent. Il

s'agit de **u-**, **a-**, **gu-** et **si-**. La forme **a-** cache en fait 3 PN, il s'agit de la seule marque qui présente les trois degrés d'alternance, c'est aussi la seule qui atteste le degré II. On peut noter que les préfixes **a-** I et **a-** III sont relativement rares. Le préfixe **a-** III est attesté uniquement avec 'lézard'. Le préfixe nominal **ja-** n'est attesté qu'avec le nom 'main'.

Tableau 7. *Préfixes nominaux pour le singulier*

PN	degré	PN	degré
u-	I	Ø-	
u-	III	sa-	III
a-	I	ka-	III
a-	II	ta-	III
a-	III	pa-	III
gu-	I	pu-	III
gu-	III	ja-	I
si-	I	bu-	I
si-	III	ku-	I

3.2. Les préfixes nominaux pluriel

Si l'on prend en compte l'alternance consonantique, 13 affixes marquent le pluriel sur le nom (tableau 8).

Tableau 8. *Préfixes noms pour le pluriel*

PN	degré	PN	degré
i-	I	ɲu-	I
bi-	I	ɲu-	III
ja-	I	ɲa-	I
ga-	I	ɲa-	III
de-	III	ɲi-	I
di-	I	ɲi-	III
pa-	III		

Comme pour le singulier, plusieurs préfixes nominaux sont différenciés par des degrés d'alternance distincts. Il s'agit des formes **ɲu-**, **ɲa-** et **ɲi-**. On peut noter qu'aucun préfixe de pluriel n'atteste le degré d'alternance II. Le préfixe **bi-** n'est attesté qu'avec le mot 'enfant'.

3.3. Les préfixes nominaux hors opposition de nombre

Sept préfixes nominaux sont en lien avec les schèmes d'accord qui n'entrent pas dans une opposition de nombre (tableau 9). Le degré d'alternance des PN **ta-** et **ku-** ne peut être donné, puisqu'ils ne sont attestés que pour un seul item à attaque vocalique. Par ailleurs, les PN **ma-** sont distingués selon qu'ils déclenchent le degré d'alternance I ou III. Une seule classe possède

deux préfixes, qui se distinguent uniquement sur le degré d'alternance, la classe BE.

Tableau 9. *Les préfixes nominaux hors opposition de nombre*

PN	degré
ma-	I
ma-	III
mu-	III
ta-	
ba-	I
ba-	III
ku-	

Dans les deux sections suivantes, nous présentons les classes nominales du kobiana en dehors de leur appariement. Nous établissons ainsi un premier inventaire des classes de singulier et des classes de pluriel. La reconnaissance d'une classe dans ces sections est basée sur les propriétés d'accord que partagent ou ne partagent pas les PN. Nous serons amenée en section 6 à affiner cet inventaire en fonction des appariements. Ceci concerne le schème d'accord A.I, qui doit être scindé en 3 classes de singulier différentes du fait de différences au niveau des préfixes du nom et d'appariements différents avec les classes de pluriel (cf. le tableau 12 de la section 6).

4. Les classes nominales singulier

Comme on peut le voir dans le tableau 6 (cf. 2.4), certaines classes sont relativement simples ; à un PN correspond un schème d'accord et cette relation est biunivoque.

Pour les cinq premières classes présentées dans le tableau 10, au contraire, on peut voir que plusieurs PN sont liés à un même schème d'accord ou que le même PN fonctionne avec des schèmes distincts (**u-** degré I). Nous avons vu qu'il y a dans cette langue, des PN de forme identique qui doivent être distingués parce qu'ils déclenchent un degré d'alternance différents. On peut remarquer, dans le cas où plusieurs PN sont rattachés à un même schème d'accord, que ces rattachements ne se font pas sur le critère du degré d'alternance. Seule exception, la classe SA n'a que des PN de degré III. Pour les autres classes, il semble qu'il y ait un lien entre le degré d'alternance des PN et celui des schèmes d'accord. Le seul cas déviant est la classe KU. Il s'agit en effet de la seule classe de singulier où le degré d'alternance entre le PN et le schème d'accord est différent. Pour toutes les autres classes, soit le degré des PN et le degré du schème sont toujours identiques, soit au moins un des PN a le même degré que le schème.

Tableau 10. *Classes nominales du singulier*

Classe	PN	degré	schème d'accord	degré
A.I	a- u- u- Ø-	I I III	A	I
A.II	a- a-	II III	A	II
GU.I	gu- gu-	I III	GU.I	I
SI	si- si-	I III	SI	III
SA	sa- si-	III III	SA	III
PU	pu- pu-	III I	PU	III
WO	u-	I	WO	I
PA	pa-	III	PA	III
GU.III	gu-	III	GU.III	III
BU	bu-	I	BU	I
JI	ja-	I	JI	I
KU.I	ku-	I	KU	I
KU.III	ku-		KU	III
KA	ka-	III	KA	III
TA	ta-	III	TA	III
U	u-	III	U	III

5. Les classes nominales pluriel

On peut remarquer que pour le pluriel (tableau 11), comme pour le singulier, certaines classes sont relativement simples ; un PN pluriel est lié à un schème d'accord particulier et cette relation est biunivoque.

D'autres classes font intervenir plusieurs PN. Ces PN, selon les cas, soit ne sont pas reliés à d'autres classes, soit fonctionnent avec d'autres schèmes d'accord et forment d'autres classes. Ce dernier cas de figure est attesté pour les PN **ja-**, **ni-** et **ŋa-**. Le PN **ja-** est lié aux schèmes d'accord I et JE et forme ainsi les classes I et JE. Le préfixe **ni-** de degré III est attesté dans les classes NA et NI. Le préfixe **ŋa-** I intervient dans la classe NA.III, avec le PN **ŋa-** III, et il compose par ailleurs la classe NA.I, avec le schème d'accord NA.I. L'autre classe qui fait intervenir plusieurs PN est la classe NU, mais, ces PN ne fonctionnent qu'avec cette classe.

Tableau 11. *Classes nominales du pluriel*

Classe	PN	degré	schème d'accord	degré
I	i- ja-	I I	I	I
NU	ɲu- ɲu-	I III	NU	III
NA.III	ɲa- ɲa-	I III	NA	III
NI	ɲi- ɲi-	I III	NI	III
NA	ɲa- ɲi-	III III	NA	III
GE	ga-	I	GE	I
JE	ja-	I	JE	I
BI	bi-	I	BI	I
NA.I	ɲa-	I	NA	I
DI	di-	I	DI	III
DE	da-	III	DE	III

Il y a un lien plus évident entre le degré d'alternance des PN et des schèmes d'accord qui forment les classes au pluriel. On trouve cependant, une classe de pluriel qui atteste un degré différent entre le PN et le schème d'accord, il s'agit de la classe DI. Dans toutes les autres classes de pluriel, au moins un des PN a le même degré d'alternance que celui du schème d'accord. La répartition entre degré I et III est encore plus frappante au pluriel qu'au singulier. À noter qu'aucune classe de pluriel n'atteste le degré II.

6. Les appariements singulier / pluriel

Avant d'entrer dans le détail des appariements des classes, il nous faut expliquer la distinction en A.Ia, A.Ib et A.Ic que nous opérons à ce niveau pour ce que nous avons désigné jusqu'à présent comme la classe A.I. L'observation des appariements de la classe A.I de singulier fait ressortir l'importance des PN dans l'identification des classes en kobiana. Nous avons vu dans les sections précédentes que plusieurs PN peuvent partager le même schème d'accord. Nous avons donc, dans un premier temps, assemblé ces PN sous une même classe. Cependant, l'appariement de la classe A.I du singulier nous montre que ce schème d'accord est partagé par plusieurs PN, de plus le pluriel correspondant est différent selon le PN en jeu (tableau 12). Autrement dit, nous distinguons le schème d'accord et le PN comme une classe distincte puisque c'est cet ensemble qui est lié à une classe de pluriel particulière. Ainsi, la classe A.Ia fait intervenir le schème A.I et les PN **u- I** et **u- III**, ces noms forment leur pluriel avec la classe NU. La classe A.Ib fait

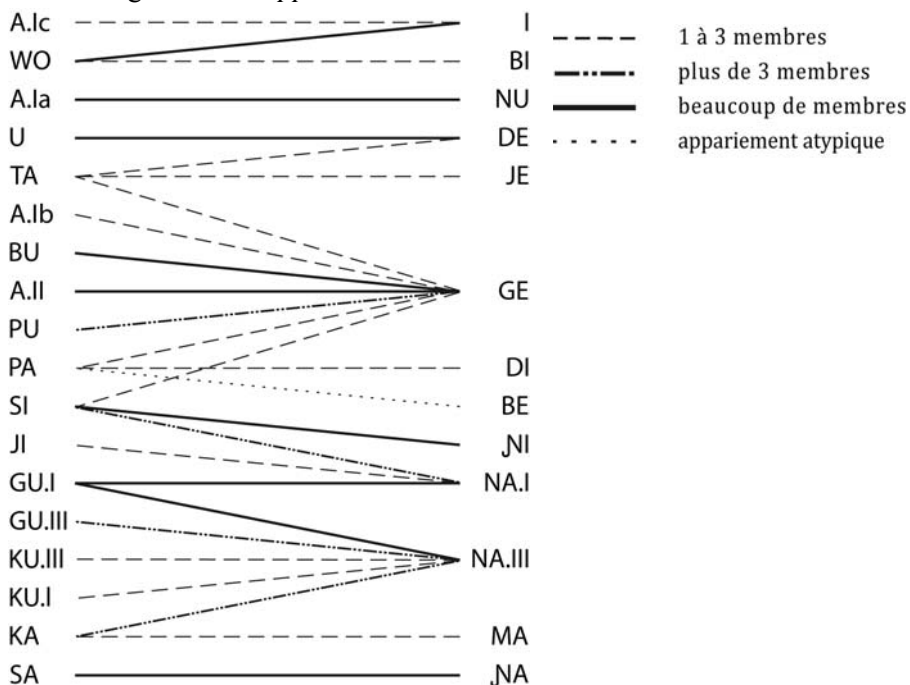
intervenir le même schème A.I, mais le PN est **a- I** et son pluriel correspond à la classe GE. La classe A.Ic met en jeu le schème d'accord A.I, il s'agit de la seule classe qui forme son singulier par une absence de préfixe, son pluriel se construit avec la classe I.

Tableau 12. *Distinction de la classe A.I en trois classes distinctes de singulier*

Classe	nbre	PN & degré	schème d'accord
A.Ia	SG	u- I u- III	A.I
NU	PL	ɲu- I ɲu- III	NU
A.Ib	SG	a- I	A.I
GE	PL	ga- I	GE
A.Ic	SG	Ø-	A.I
i	PL	ja- I	i

Dans les sections suivantes, nous présentons un à un les appariements identifiés en kobiana et illustrés par la figure 1.

Figure 1. *Les appariements de classes*



6.1. Classes A.Ic (sg) et I (pl)

Cet appariement est le seul qui fasse intervenir la classe A.Ic. Il est composé de noms qui n'utilisent aucun préfixe pour marquer le singulier, à savoir les termes de parenté suivants : 'père', 'mère', 'oncle', 'tante' et 'grand-parent' (71). Les PN pluriel pour ces cinq noms sont toujours de forme **ja-**.

- (71) a. **yen** **a-ŋe** b. **ja-yen** **i-i**
 [CLa.Ic]mère CLaIc-DEM1 CLi-mère CLi-DEM1
 'cette mère' 'ces mères'

6.2. Classes WO sg et I pl

Cet appariement met en jeu la classe de singulier WO et la classe de pluriel I. La grande majorité des noms de cet appariement utilisent les préfixes **u- I** singulier et **ja- I** pluriel (72). Les noms qui attestent l'appariement **u- I** (sg) et **i- I** (pl) sont les noms ethniques (73) et le nom **-li** 'personne' (74).

- (72) a. **u-lef-aam** **wo**
 CLwo-frère-POSS.1SG CLwo.DEM1
 'ce frère à moi'
- b. **ja-lef-aam** **i-i**
 CLi-frère-POSS.1SG CLi-DEM1
 'ces frères à moi'
- (73) a. **u-suki** **wo** b. **i-suki** **i-i**
 CLwo-diola CLwo.DEM1 CLi-diola CLi-DEM1
 'ce Diola' 'ces Diola'
- (74) a. **u-li** **wo** b. **i-li** **i-i**
 CLwo-personne CLwo.DEM1 CLi-personne CLi-DEM1
 'cette personne' 'ces personnes'

6.3. Classes WO I sg et BI I pl

Cet appariement ne concerne qu'un seul nom, **-al** 'enfant'.

- (75) a. **w-al** **wo-ke** b. **bε-el** **bi-ke**
 CLwo-enfant CLwo-DEM2 CLbi-enfant CLbi-DEM2
 'cet enfant' 'ces enfants'

Les trois appariements que nous venons de présenter, c'est-à-dire tous ceux qui font intervenir la classe de singulier WO du singulier ou la classe I du pluriel, sont attestés uniquement sur des noms de personnes, des termes de parenté ou des noms de groupe ethnique. Il est cependant important de noter

que tous les noms renvoyant à des humains ne sont pas contenus dans ces classes.

6.4. Classes A.Ia sg et NU pl

Cet appariement concerne la classe A.Ia (tableau 13). Cette classe de singulier est formée des noms qui ont un PN **u- I** ou **u- III** et utilisent les marques d'accord du schème A.I. Ces noms sont les seuls à faire leur pluriel avec la classe NU. Comme le laissent supposer les PN singulier et pluriel de cet appariement, il y a une corrélation entre le degré d'alternance du PN singulier et du PN pluriel. Les noms qui fonctionnent avec le degré I sont peu nombreux.

Tableau 13. Répartition des préfixes nominaux et des degrés d'alternance

PN SG	PN PL
u- I	ɲu- I
u- III	ɲu- III

Cette corrélation du degré d'alternance entre les PN de singulier et de pluriel n'enlève rien au fait que le degré d'alternance du schème d'accord au singulier est de degré I (78) et au pluriel de degré III (77).

- (76) **a-r-aam** **(u-βiira)**
 CLaIa-CONN-1SG (CLaIa-vie)
 'la mienne (vie)'
- (77) **ɲu-βiira** **ɲu-ndad-r-oo**
 CLnu-vie CLnu-tout-CONN-3SG
 'tous les vies'
- (78) **u-mboy** **a-heena**
 CLaIa-mollet CLaIa-un
 'un mollet'
- (79) **ɲu-mboy** **ɲu-ndad-r-oo**
 CLnu-mollet CLnu-tout-CONN-3SG
 'tous les mollets'

On peut noter que la classe de pluriel NU n'est répertoriée ni par Wilson (2007, 1971 [cité par Sapir]), ni par Doneux (1991). Doneux (1991 : 21) indique que les noms en question, soit de classe 5 (dérivée) selon son inventaire, forment leur pluriel en classe 4, ce qui correspond à la classe de pluriel GE dans notre présentation.

6.5. Classes U sg et DE pl

Dans le corpus que nous avons pu recueillir jusqu'à présent, cet appariement contient exclusivement des noms d'arbres et de plantes. On peut remarquer que le PN pour la classe du pluriel a une variante en **de-**. Cette variante n'est pas liée à une règle phonologique, elle est plus ou moins fréquente selon les informateurs.

- | | | | | | | |
|------|----|---|---------------------------|----|---|------------------------------|
| (80) | a. | u-ddo
CLu-arbre
'un arbre' | u-tteena
CLu-un | b. | de-ddo
CLde-arbre
'trois arbres' | da-tteh
CLde-trois |
| (81) | a. | u-mbaaz
CLu-baobab
'(un) grand baobab' | u-nde
CLu-grand | b. | de-mbaaz
CLde-baobab
'(de) grands baobabs' | de-nde
CLde-grand |

6.6. Classes TA sg et DE pl

Cet appariement concerne deux noms, 'fleur' et le nom d'une plante comestible à petites fleurs jaunes.

- | | | | |
|------|----|---|---|
| (82) | a. | ta-ppoooh
CLta-fleur
'la fleur que j'ai vue' | ta-ma-pey-i
CLta-S.1SG-voir-ACP |
| | b. | da-ppoooh
CLde-fleur
'toutes les fleurs' | da-ndad-r-oo
CLde-tout-CONN-3SG |

Ainsi, tous les noms qui forment leur pluriel en classe DE sont des végétaux.

6.7. Classes TA sg et JE pl

Cet appariement concerne trois noms, 'maison', 'jambe' et 'pagne'. Comme on peut le remarquer, le PN pour la classe du pluriel a une variante en **je-**.

- | | | | | | | |
|------|----|---|--------------------------|----|---|--------------------------|
| (83) | a. | ta-fər
CLta-pagne
'ce pagne' | ta-a
CLta-DEM1 | b. | je-fər
CLje-pagne
'ces pagnes' | je-e
CLje-DEM1 |
|------|----|---|--------------------------|----|---|--------------------------|

6.8. Classes TA sg et GE pl

Cet appariement concerne un seul item 'aube'. Ce terme est un mot composé du radical **-cən** 'clarté, propreté' suivi du mot **buneg** 'soleil'.

différent qui nous permet de l'introduire dans les classes ne marquant pas une opposition de nombre.

6.16 Classes SI sg et GE pl

Cet appariement fait intervenir un seul membre : 'œil'. Ce même nom accepte également l'appariement présenté dans la section suivante, à savoir SI / NI. Autrement dit le mot 'œil' a en kobiana deux pluriels possibles. La différence entre les deux pluriels met en opposition un pluriel limité (NI) vs un nombre illimité (GE).

- (100) a. **si-yəh** **si-i** b. **ge-yəh** **ga-lad-r-oo**
 CLsi-œil CLsi-DEM1 CLge-œil CLge-tout-CONN-3SG
 'cet œil' 'tous les yeux'

Une autre différence que l'on doit relever pour cet appariement est qu'il met en jeu le seul terme qui à un PN **si-** de degré I, même si le schème d'accord reste de degré III. Lorsque ce terme est utilisé avec un appariement SI / NI, les PN de singulier **si-** et de pluriel **ni-** ont également un degré d'alternance I, i.e. respectivement **siyəh**, **niyəh**. Alors que les autres lexèmes qui entrent dans cet appariement SI / NI montrent toujours une alternance de degré III, même si nous verrons que les alternances ne sont pas toujours celles attendues non plus.

6.17. Classes SI sg et NI pl

Il n'y a pas de valeur sémantique particulièrement dominante dans cet appariement.

- (101) a. **si-ŋgeze** **gu-saan** **si-ke**
 CLsi-pointe CLgu.I-flèche CLsi-DEM2
 'cette pointe de flèche'
- b. **ni-ŋgeze** **ni-tteh**
 CLni-pointe CLni-trois
 'trois pointes'

Comme on peut le voir dans l'exemple 101, le degré d'alternance est le degré III pour la classe du singulier SI, comme pour la classe du pluriel NI. On note cependant avec cet appariement, et dans une plus large mesure avec l'appariement SA / NA, une alternance atypique des occlusives non voisées, cf. 8.1 pour plus de détails.

6.18. Classes SI sg et NA.I pl

Cet appariement permet de construire le pluriel illimité des parties du corps de l'appariement SI / NI qui ont par définition un nombre défini, à l'exception

du mot ‘œil’ (cf. 6.16). Cependant, la productivité des appariements SI / NI et SI / NA.I pour marquer, respectivement le pluriel limité et le pluriel illimité, n’est pas identique selon les informateurs. Pour certains informateurs, seuls quelques termes acceptent un pluriel en classe NA.I, pour d’autres le passage d’un pluriel à l’autre est assez productif.

6.19. Classes JI sg et NA.I pl

Cet appariement est attesté uniquement pour le nom ‘main/bras’. Ce terme constitue le seul membre de la classe singulier JI. Le PN singulier **ja-** a une variante **ji-**. Ce PN se distingue donc doublement du PN de la classe de pluriel i qui a une forme **ja-**, mais dont la variante est **je-**.

- (102) a. **ji-hak** **ji-nise** b. **ŋa-hak** **ŋa-lad-r-oo**
 CL_{ji}-main CL_{ji}-fin CL_{ŋa}-main CL-tout-CONN-3SG
 ‘(une) main fine’ ‘toutes les mains’

6.20. Classes SA sg et NA pl

Il n’y a pas de très forte unité sémantique pour les membres de cet appariement. On y trouve des termes qui sont en lien avec la naissance ‘placenta’, ‘naissance’, ‘sage-femme’, des parties du corps, des animaux...

- (103) a. **sa-ppitay** **sa-ke** b. **ŋa-ppitay** **ŋa-ke**
 CL_{sa}-échelle CL_{sa}-DEM2 CL_{ŋa}-échelle CL_{ŋa}-DEM2
 ‘cette échelle¹⁰’ ‘ces échelles’

6.21. Classes GU.I sg et NA.I pl

On trouve un assez grand nombre de noms de parties du corps dans cet appariement, ainsi que les termes ‘plumes’, ‘poils’, ‘ailes’, plus divers autres noms.

- (104) a. **gu-haw** **gu-heena** b. **ŋa-haw** **ŋa-he**
 CL_{gu.I}-racine CL_{gu.I}-un CL_{ŋaI}-racine CL_{ŋaI}-trois
 ‘une racine’ ‘trois racines’

6.22. Classes GU.I sg et NA.III pl

Cet appariement concerne dans l’état actuel de l’enquête ‘colline’, ‘toux’ et ‘anneau’.

¹⁰ Échelle pour récolter le vin de palme.

Même si les toutes langues du groupe nyun-buy n'ont pas une même base pour le terme 'poisson', on peut voir que la tendance à figer les préfixes de singulier (gubelor et gufangor) ou de pluriel (nyun du Nord-Est) est un trait largement partagé dans le groupe y compris sur le mot 'poisson' (tableau 14). Par ailleurs, seul le kobiana aurait développé ce rattachement du pluriel à la classe ma-, les autres langues (kasanga et gujaaher) ont inséré ce terme dans les noms qui forment leur pluriel par suffixation.

Tableau 14. *Le mot 'poisson' dans plusieurs langues du groupe nyun-buy*

SG	PL		
ja.fep ¹¹	ja.fep-on	nyun du Nord-Est	(Bünhen, 1988)
fa-xat	ja-xat	gubëeher	(Cobbinah, 2013)
kɔ-kat	ja-kat	gupaamolo	(BaoDiop, 2013)
kɔ.kat	ja-kɔ.kat	gubelor et gufangor	(Bünhen, 1988)
ka.maafi	ka.maaf-əŋ	gujaaher	(Doneux, ms)
kɔ.maafi	kɔ.maafi-a	kasanga	(Bünhen, 1988)
ka-maafe	maafe	kobiana	(Voisin)

Par conséquent, même si à l'origine le terme **maafe** est un emprunt, l'analyse synchronique du système de classes nous conduit à l'intégrer au pluriel dans la classe MA.I de part ses propriétés d'accord, même s'il constitue le seul membre de cet appariement KA / MA.I.

Voilà terminée la présentation des différents appariements de classes attestés en kobiana. Dans la section suivante, nous présentons les classes hors opposition de nombre que nous n'avons pas encore présentées dans leur intégralité, c'est-à-dire avec les PN correspondants.

7. Les classes hors opposition de nombre

Dans le tableau 15 sont présentées les classes qui n'entrent pas dans une opposition de nombre et les PN qui leur sont associées. Nous y indiquons également le sémantisme le plus fréquent associé à ces classes.

¹¹ Les découpages sont proposés par l'auteur. Le tiret renvoie au découpage morphologique des PN, le point indique le figement supposé d'un PN. A noter que d'après cette hypothèse, le nyun du Nord (langue disparue ou moribonde) aurait figé le PN du pluriel (ja-) que l'on retrouve dans les langues nyun du Sud et de l'Ouest. Le préfixe du singulier **kV-** est utilisé dans des langues qui n'ont pas nécessairement emprunté au mandinka.

Tableau 15. *Les classes hors opposition de nombre*

Classe	PN	degré	schème	degré	
MA.I	ma-	I	MA	I	liquide, masse, abstrait
MA.III	ma-	III	MA	III	masse
MU	mu-	III	MU	III	masse
TI	ta-		KU	III	masse
BE	ba- ba-	I III	BE	I & III	masse, abstrait, liquide
KO	ku-		KO	I	« chose »

7.1. *La classe MA.I*

Cette classe fonctionne avec des lexèmes qui désignent majoritairement des liquides : ‘eau’, ‘lait’, ‘lait maternel’, ‘huile de palme’, ‘urine’, ‘crachat’, ‘salive’... Cependant, tous les liquides ne sont pas nécessairement dans cette classe. On y trouve également ‘sel’ et ‘lumière’.

- (112) **ma-yɛt** **ma-lad-r-oo**
 CLma.I-crachat CLma.I-tout-CONN-3SG
 ‘tout le crachat’

- (113) **ma-r-aam**
 CLma.I-CONN-
 POSS.1SG
 ‘la mienne (de salive)’

Elle a avec certaines bases nominales une fonction de dérivation.

- (114) a. **ma-βin** b. **bu-βin**
 CLma.I-sein CLbu-sein
 ‘lait maternel’ ‘sein’

Nous avons également vu, que de façon exceptionnelle, cette classe est utilisée pour l’accord du nom ‘poisson’.

7.2. *La classe MA.III*

Cette classe n’est attestée que pour le terme ‘manioc’.

- (115) **ma-ndeko** **ma-ndad-r-oo**
 CLma.III-manioc CLma.III-tout-CONN-3SG
 ‘tout le manioc’

Avec cette classe, nous terminons la présentation du système de classes nominales du kobiana. Avant de présenter les noms qui n'entrent que partiellement dans ce système et les éléments qui attestent un accord en classe atypique, nous reprenons dans la section suivante les différentes fonctions que porte l'alternance consonantique dans le système de classes.

8. Les fonctions de l'alternance consonantique dans le système de classes

8.1. L'alternance consonantique dans le système d'accord

8.1.1. Alternance et accord

Dans la présentation du système qui a été faite dans cet article, nous avons admis que des préfixes identiques peuvent renvoyer à des classes différentes, si le degré d'alternance dans les marques d'accord était différent. Nous avons ainsi distingué pour le singulier les classes A, GU et KU en plusieurs classes A.I / A.II ; GU.I / GU.III et enfin KU.I / KU.III. On constate également que pour toutes les classes, l'accord n'autorise qu'un seul degré d'alternance, à l'exception de la classe BE qui se répartit entre un degré I ou III selon le type d'accord.

Le degré II est attesté pour une seule classe marquant le singulier.

Les degrés I et III sont indifféremment répartis entre les classes de singulier et de pluriel. Dans les appariements, en ne tenant compte que du degré du schème d'accord, une certaine régularité de degré entre le singulier et le pluriel transparaît, mais des appariements montrant un degré I pour le singulier et un degré III pour le pluriel ou inversement sont également attestés.

On peut noter que le plus souvent le degré d'alternance est identique entre les marques d'accord et les PN. On pourrait donc être tenté de dire que le degré d'alternance participe à l'accord au même titre que les préfixes. Cependant, nous avons mis en avant le fait que pour certaines classes, il y a une différence entre le degré d'alternance des PN et des marques d'accord.

Comme on peut le voir dans le tableau 16 qui recense toutes les classes pour lesquelles on peut noter une différence de degré d'alternance entre la base nominale et les accords, toutes ces classes, à l'exception de la classe DI ont deux préfixes de classe dont au moins un a le même degré que les marques d'accord.

Ainsi, même si l'absence de concordance dans le degré d'alternance n'est pas le cas le plus fréquent (8 classes sur les 37 classes identifiées), elle nous conduit à ne pas considérer l'alternance comme participant à l'accord. Les caractéristiques de l'alternance dans le système d'accord qui seront décrites

dans la section suivante constituent également des indices qui permettent de considérer que l'alternance ne participe pas pleinement à l'accord.

Tableau 16. *Les classes attestant des degrés d'alternance différents entre les PN et les accords*

Classe	PN	degré	schème	degré	nombre
A.Ia	u-	I	A.I	I	singulier
	u-	III			
A.II	a-	II	A.II	II	
	a-	III			
GU.I	gu-	I	GU.I	I	
	gu-	III			
PU	pu-	I	PU	I	
	pu-	III			
NU	ɲu-	I	NU	III	pluriel
	ɲu-	III			
NA	ɲa-	I	NA	III	
	ɲa-	III			
NI	ɲi-	I	NI	III	
	ɲi-	III			
DI	di-	I	DI	III	

8.1.2. Le degré III des occlusives non voisées

Dans la présentation de l'alternance nous avons indiqué que le degré III des occlusives non voisées correspond à des géminées. Avec certains appariements, et pour certains lexèmes seulement, on constate que les occlusives non voisées ne sont pas géminées, mais bien prénasalisées. Cette alternance atypique est attestée pour les appariements SA / NA, SI / NI et dans une moindre mesure GU / NA, A.Ia / NU, U / DE et KA / NA.

- (124) a. **sa-ntufa**
CLsa-feuille
'feuille'
- b. **ɲa-ntufa**
CLɲa-feuille
'feuilles'
- (125) a. **si-ɲcoo**
CLsi-calebassier
'calebassier'
- b. **ɲi-ɲcoo**
CLɲi-calebassier
'calebassiers'
- (126) a. **u-ɲkoŋk**
CLa1a-sourcil
'sourcil'
- b. **ɲu-ɲkoŋk**
CLɲu-sourcil
'sourcils'

Cela ne signifie pas pour autant que le degré III montre des prénasalisées de façon systématique avec ces appariements (cf. 127 et 128 par exemple). Il

est en fait assez difficile de définir des critères permettant de prédire la présence ou non de la prénasalisation.

- (127) a. **sa-ccaah**
CL_{sa}-machette
'machette'
- b. **ɲa-ccaah**
CL_{ɲa}-machette
'machettes'
- (128) **sa-ttaaβ**
CL_{sa}-oseille
'sauce à l'oseille'

Des analyses phonétiques plus fines sur la nasalisation doivent également être menées.

8.2. *L'alternance et les dépendants du nom*

Nous avons vu que le système d'accord en classe concerne plusieurs éléments. Il nous faut faire maintenant le point sur les particularités que ces dépendants montrent avec l'alternance consonantique dans le cadre spécifique de l'accord en classe.

Tout d'abord, le phénomène de l'alternance n'est pas toujours pertinent avec certains dépendants, et ce pour deux raisons principales.

Premièrement, la consonne d'attaque de l'élément dépendant peut échapper au phénomène de l'alternance. Il s'agit des cas où l'élément dépendant a une consonne initiale qui ne participe pas à l'alternance consonantique (cf. 1.2.3 le tableau 3) ou commence tout simplement par une voyelle. C'est le cas de certains démonstratifs. Le démonstratif proche **CL-V** et les démonstratifs éloignés **CL-na** et **CL-ɲa** ont des bases dont l'attaque échappe au phénomène de l'alternance. Il en va de même pour les pronoms objets dont les marques d'accord se préfixent sur une base **-ne**, l'interrogatif 'lequel' dans sa forme réduite **CL-ŋ**, ainsi que les ordinaux 'deuxième' **CL-ma-naŋ** et 'troisième' **CL-ma-heh**.

Deuxièmement, la consonne peut ne pas alterner, alors qu'elle devrait. Ainsi, les deux démonstratifs éloignés construits sur une base commençant par la consonne /k/ devrait montrer des degrés d'alternance selon le nom dont il est dépendant. Si l'on suit les règles d'alternance, ces démonstratifs devraient varier en **CL-kk** et **CL-kke** au degré II et III, mais devraient montrer des formes **CL-h** et **CL-he** au degré I, ce qui n'est jamais le cas. Les ordinaux à partir de 'cinq' n'attestent également aucune alternance. On peut en déduire que la marque d'accord n'est pas nécessairement affixée à l'élément dépendant dans ces différents cas ; même si pour certains cette explication est peu satisfaisante, notamment si l'on tient compte du paradigme dans son ensemble.

Enfin, les relativiseurs¹² ne présentent pas d'alternance puisque leur forme se résume à la marque d'accord.

- (129) **gə-mubb** **ge-ma-pey-i**
 CLge-genou CLge/REL-S.1SG-voir-ACP
 'les genoux que j'ai vus'

Cependant, dans le cadre des relatives sujet, on voit que le verbe alterne dans la proposition relative en fonction du degré du nom relativisé et non en fonction de la personne (3^e singulier ou pluriel) et du TAM. Le degré d'alternance du verbe est indiqué par le chiffre inscrit avant la glose du radical verbal.

- (130) **diin** **a-rən-te** **gu-luna** **gu-u**
 pluie CLa.i-tomber-CTP:ACP CLgu-matin CLgu-DEM1
ndəm **gə-zamb** **wab-aam**
 III.détruire CLge-champ père-POSS.1SG
 'La pluie qui est tombée ce matin a détruit le champ de mon père.'

- (131) **ma-pɛg** **u-faa-te** **nik** **βooβ**
 S.1SG-voir CLu-I.partir-CTP:ACP INTENS hier
 'J'ai vu celui qui est venu hier.' (sous entendu : **u-liye** 'l'homme'
 CLwo degré I)

- (132) **ma-pɛg** **sa-paa-te** **nik** **βooβ**
 S.1SG-voir CLsa-III.partir-CTP:ACP INTENS hier
 'J'ai vu celui qui est venu hier.' (sous entendu : **sa-kkun** 'scorpion'
 degré III)

Enfin, l'alternance joue pleinement son rôle d'accord avec les autres éléments dépendants que nous avons pu observer jusqu'à présent. Ceci concerne le numéral 'un' et le numéral 'trois', l'ordinal 'premier', les adjectifs, 'tous, aucun, autre, certain' et les pronoms possessifs. Certains de ces éléments ont servi d'illustration tout au long de cet article à la fois pour présenter les marques d'accord ainsi que le degré d'alternance.

Nous avons vu jusqu'à maintenant que le système de classes nominales du kobiana est un système assez riche attestant de nombreuses classes ou appariements, cependant il n'affecte pas tous les noms de la langue. Cet état de fait s'explique par l'existence d'un autre système de marquage du nombre sur les noms. Dans la section suivante, nous montrons que certains noms n'entrent pas pleinement dans le système de classes nominales.

¹² Morphème qui marque le début de la proposition relative et s'accorde en classe, mais ne varie pas selon la fonction syntaxique du nominal relativisé.

9. Les noms sans préfixe de classe

Les noms qui ne participent que partiellement au système de classes présentent en kobiana une situation assez simple : comme les autres noms, ils gouvernent des accords, mais ils ne présentent pas de commutation de préfixe. Le singulier n'est pas marqué et le pluriel est marqué par un suffixe **-a**. Les noms qui présentent ce fonctionnement ont toutefois des marques d'accord que l'on retrouve dans le système des classes, ce sont les schèmes d'accord A.I pour le singulier et GE 1 pour le pluriel. Pour rappel, dans le système de classes, cet appariement n'est attesté que pour deux noms, dont le nom 'animal sauvage' et correspond à l'appariement A.Ib / GE.

- | | | | | | | |
|-------|----|----------------|----------------|----|------------------|--------------|
| (133) | a. | jimukor | a-heena | b. | jimukor-a | ge-ke |
| | | lion | A.I-un | | lion-PL | GE-DEM2 |
| | | 'un lion' | | | 'ces lions' | |

L'hypothèse la plus probable que l'on puisse faire pour au moins une partie des noms qui attestent ce fonctionnement est que la disparition du système de classes a commencé par le figement d'un PN. En effet, dans leur très grande majorité, on peut observer que les noms qui ont adopté ce fonctionnement ont une première syllabe qui correspond à un des PN mis en évidence dans cet article. On peut ainsi émettre l'hypothèse que le mot **jimukor** est le résultat du figement de **ji-mukor**¹³. Le PN **ji-** n'est plus attesté que pour 'main' (cf. 6.19). Pour certains noms, le PN n'est plus attesté actuellement dans la variété de kobiana présentée dans cet article, mais il est décrit par d'autres auteurs. C'est le cas du PN **tu-**, par exemple, que l'on peut retrouver dans **tuun / tuuuna** 'tortue(s)' et qui est décrit par Doneux (1991). D'autres termes présentent en attaque une syllabe initiale **fV-** qui ne correspond à aucune classe actuelle ou ancienne du kobiana, mais

¹³ Une hypothèse plus ancienne et encore largement répandue est que les termes qui adoptent ce fonctionnement sont des termes empruntés. Il est vrai que le joola fogny atteste pour 'lion' un mot de forme identique (**e**)**jimukor / si** (Sapir 1965). Cependant, les langues du groupe nyun-buy n'ont pas toutes subi la même influence du joola, et pourtant le gubëeher par exemple atteste ce même terme pour désigner le lion et le préfixe **ji-** est très largement partagé sur des bases désignant des animaux dans toutes les langues de ce groupe. À l'inverse, ce préfixe **ji-** n'est pas un PN typique pour les noms dans les langues joola, il a, plus fréquemment, une valeur de diminutif. Par ailleurs, la régularité qu'attestent les langues joola pour le terme 'lion', ne permet pas de maintenir cette hypothèse. 'Lion' se dit ainsi **enḡḡ** en joola banjal (Bassène, 2007), **enḡḡ / siḡḡ** en kasa esuulaaluur, **ḡ-ḡḡ / si-** en kasa, **enḡḡ** en kwaatay, **e-ḡḡ ḡy / sḡ-ḡḡ ḡ** en kerak. Seul le joola karon (Sambou, 2007) présente une forme différente **cata** empruntée au mandingue **jàtà** (Seegerer, c.p.). Les travaux les plus récents sur les langues nyun-buy tendent, en fait, à montrer que ce groupe qui a pendant longtemps représenté le groupe dominant de la région à travers plusieurs royaumes pas toujours inféodés à l'empire mandingue a laissé des traces de cet ancien prestige dans le lexique de langues qui constituent aujourd'hui les langues dominantes de la région, comme le joola fogny dans cet exemple (cf. de Lespinay 1997 ; Cobbinah, 2010 ; Voisin, sous presse).

qui est attestée comme PN dans d'autres langues assez proches, comme différentes variétés de nyun.

On peut noter que si ces noms constituaient un appariement, il s'agirait de l'appariement contenant le plus de membres. On y trouve beaucoup de noms d'animaux, des notions renvoyant aux temps ou aux saisons, quelques êtres humains, des parties du corps, des instruments de cuisine. On y trouve également quelques emprunts au créole (**soβola** 'oignon') ou au français (**duliin** 'huile')¹⁴.

En plus de ces noms qui sortent clairement du système de classes nominales, on trouve quelques cas particuliers. On trouve d'une part quelques noms pour lesquels la commutation de préfixe singulier / pluriel n'est pas identique à celle attendue ou n'est plus opérante. Les préfixes de classes ne commutent plus, les différences de nombre se construisent par ajout d'un nouveau préfixe, sans impliquer l'effacement de l'autre. Il s'agit du préfixe du singulier **ku-** dans l'exemple 134. Le préfixe de pluriel **ma-** est également présent dans la forme de singulier¹⁵.

- (134) a. **kooh** **ku-u**
 CLku.III.feux CLku.III-dem1
 'ce feu'
- b. **ŋa-kooh** **ŋa-a**
 CLŋa.III-CLku.III.feux CLŋa.III-DEM1
 'ces feux'
- (135) a. **ka-maafe** **ka-a**
 CLka-CLma.poisson CLka-DEM1
 'ce poisson'

¹⁴ Cela ne signifie pas que tous les emprunts adoptent ce fonctionnement. Des emprunts assez clairs, tel que **praya** 'plage' (créole), ont intégré le système de classification nominale. L'appariement est basé sur une similitude phonologique, ainsi **praya** entre dans un appariement PU/GE. Des investigations plus poussées doivent être menées pour voir si en l'absence de ressemblances morphologiques avec des PN, les emprunts ne sont pas intégrés dans le système de classes, ou si d'autres critères interviennent dans l'intégration des emprunts dans cette langue.

¹⁵ Pour rappel, le cas particulier de **maafe** a été développé en 6.27. Bien qu'il puisse s'agir d'une réinterprétation morphologique de **ma-** comme préfixe nominal sur un terme emprunté, cette réinterprétation n'a pas été jusqu'à faire commuter les préfixes **ka-** et **ma-**. Ceci autorise ce terme à entrer dans le cadre de ces cas particuliers.

- b. **pa-bero** **pa-tteena**
 CLpa-CLbe.perle CLpa-un
 ‘une perle’

Il y a d'autres particularités qui compliquent la description et sont peut-être à attribuer à des évolutions en cours. Dans les différents éléments qui s'accordent en classe, nous n'avons toujours pas abordé les indices et pronoms objets. S'ils n'ont pas été présentés dans les sections précédentes, c'est qu'eux aussi n'entrent pas pleinement dans le système de classes.

10. Les indices ou pronoms et l'accord en classe

Dans cette section, nous présentons les indices pronominaux objets puisque sous certaines conditions ces marques s'accordent en classes. Afin de dresser au mieux les conditions et restrictions de l'accord en classe de ces indices, nous présentons dans cette section le système d'indexation du sujet et de l'objet dans son ensemble.

Il n'y a pas à proprement parlé d'accord entre le verbe et son sujet, ou son objet en kobiana. Autrement dit, en présence des constituants sujet et objet, aucun indice ne s'attache au verbe, contrairement à certaines langues à classes pour lesquelles l'accord du sujet est obligatoire même en présence du constituant nominal, comme pour le wolof. Il y a, en kobiana, clairement des indices sujets et objets, mais ces indices ne sont pas obligatoires et n'apparaissent qu'en l'absence des constituants auxquels ils renvoient.

Nous commençons par présenter les indices sujets. Nous présentons ensuite les marques de reprise de l'objet. Cette présentation se fera en deux temps. Nous montrerons, tout d'abord, que l'objet en kobiana est parfois repris par des éléments qui ont clairement le statut d'indices. Nous verrons également que la reprise de l'objet nécessite parfois le recours à une série de formes qui s'accordent en classe, dont le statut par rapport à la distinction entre pronoms et indices est quelque peu problématique. Ces deux paradigmes ne sont pas interchangeables. Les critères de leur utilisation ne sont pas pour autant basés sur un TAM particulier, par exemple. Leur utilisation est basée sur des propriétés sémantiques intrinsèques au nom-tête du constituant objet dont ils reprennent quelques informations sémantiques.

L'existence de ces deux paradigmes d'indices ou pronoms objets nous conduit à montrer que les indices sujet et objet en kobiana ne reprennent pas les mêmes caractéristiques sémantiques et qu'il existe un paradigme de pronoms objets qui n'a aucun équivalent pour la fonction sujet. Cette situation est en soi assez particulière et demande certainement une plus grande attention et de plus amples investigations. Nous tenterons dans cette section de faire le point sur les connaissances actuelles, en nous basant sur nos propres données et sur celles de Doneux (1991).

10.1. Les indices de sujet

L'analyse des indices de sujet ne pose pas de problème en soi (tableau 17). Lorsque le constituant sujet n'est pas présent dans l'énoncé, un indice est préfixé sur le verbe. Cet indice présente des caractéristiques d'accord avec le constituant qu'il reprend. L'accord s'effectue ainsi sur le nombre et la personne. Contrairement à d'autres langues atlantiques, ces indices ne sont pas amalgamés aux marques de TAM. On pose ainsi uniquement deux paradigmes d'indices selon le mode affirmatif ou négatif, à noter également que la distinction entre affirmatif et négatif sur les indices s'effectue à l'aide de différences tonales, ainsi qu'entre négatif accompli et inaccompli¹⁶. Un troisième paradigme existe pour construire l'emphatique du sujet, mais ces marques sont clairement construites à partir des pronoms emphatiques, même si on peut relever quelques différences, et elles ne sont donc vraisemblablement pas à analyser comme des indices, comme le suggère d'ailleurs le degré III du radical verbal à toutes les personnes.

Tableau 17. *Les indices sujet et les marques d'emphase du sujet*

	Affirmatif		Négatif			Emphatique sujet
				ACP	INACP	
S1SG	ma-	H	ma-	B	B	me
S2SG	a-	H	a-	B	B	e
S3SG	a-	B	Ø-			ama
S1PL	ŋgee= ¹⁷	H	ŋgee=	H	B	ŋgeena
S2PL	kaa=	H	kaa=	H	B	kaana
S3PL	naa=	HB	naa=	HB	HB	naana

Comme on le voit dans les exemples ci-dessous, l'indice apparaît uniquement lorsque le constituant nominal sujet est absent. Cet indice ne s'accorde pas en classe, on retrouve ainsi la forme **a-** de 3^{ème} personne du singulier dans les exemples 139, 140 et 141 mettant en jeu des constituants sujets de classes nominales différents.

¹⁶ Les informations sur les tons sont reprises à Doneux (1991).

¹⁷ La distinction que nous établissons ici pour différencier deux types d'indices est basée sur la plus ou moins grande intégration morphologiques des éléments (affixation) et sur la position de ces éléments. L'état actuel de l'analyse sur le kobiana ne permet pas clairement de se prononcer sur le statut morphosyntaxique précis des indices, autrement dit, il n'est pas encore clairement établi si les indices ont le statut de clitique ou d'affixes. Il semble clair que les indices du singulier entretiennent plus souvent des phénomènes de liaison avec l'élément qui les précède (objet) ou les suit (sujet), en l'occurrence le verbe. La situation est moins claire pour les éléments de pluriel, notamment du fait de leur construction syllabique. Il n'en reste pas moins que syntaxiquement, ces éléments ne peuvent être séparés du verbe.

- (139) a. **a-ttola** **mbac-i**
 CLa.II-repas III.fini-ACP
 ‘Le repas est fini.’
- b. **a-βac-i**
 S.3SG-I.fini-ACP
 ‘Il est fini.’
- (140) a. **w-al** **pal-i**
 CLwo-enfant III.partir-ACP
 ‘L’enfant est parti.’
- b. **a-fal-i**
 S.3SG-I.partir-ACP
 ‘Il est parti.’
- (141) a. **sa-kkun** **pal-i**
 CLsa-scorpion III.partir-ACP
 ‘Le scorpion est parti.’
- b. **a-fal-i**
 S.3SG-I.partir-ACP
 ‘Il est parti.’

Le degré d’alternance I qui apparaît sur la base verbale est dépendant à la fois de l’aspect et des indices. Dans les exemples 142 et 143, le degré pour la 2^{ème} personne du singulier est le degré III pour l’accompli et le degré I pour l’inaccompli. Pour la 3^{ème} personne du singulier, on a la situation opposée, degré I pour l’accompli et degré III pour l’inaccompli.

- (142) a. **a-ηγεβ-i** b. **a-γεβ-i**
 S.2SG-III.rêver-ACP S.3SG-I.rêver-ACP
 ‘Tu as rêvé.’ ‘Il a rêvé.’
- (143) a. **a-γεβ-a** b. **a-ηγεβ-a**
 S.2SG-I.rêver-INACP S.3SG-III.rêver-INACP
 ‘Tu rêves / tu rêveras.’ ‘Il rêve / il rêvera.’

On pourrait supposer que le degré d’alternance dépend ainsi uniquement de l’aspect. Cependant, on peut constater qu’en l’absence des indices, c’est-à-dire à la troisième personne lors de la présence du constituant sujet, le degré d’alternance du radical verbal est toujours le degré III, et ce quel que soit l’aspect, la personne et le nombre, alors que normalement le degré d’alternance entre la 3^{ème} personne du singulier et pluriel est différent à l’accompli (degré I pour le singulier et III pour le pluriel) et identique à l’inaccompli (degré III pour la 3^{ème} du singulier et toutes les personnes du pluriel).

- (144) **w-al** **ηγεβ-i**
 CLwo-enfant III.rêver-ACP
 ‘L’enfant a rêvé.’

- (145) **w-al** **ŋgεβ-a**
 CLwo-enfant III.rêver-INACP
 ‘L’enfant rêve.’

Tableau 18. *Le degré d’alternance du verbe en fonction de la personne et du TAM*

	S.2SG	S.3SG	S.3PL
ACCOMPLI	III	I	III
INACCOMPLI	I	III	III

10.2. Les indices et pronoms objets

Il existe deux paradigmes distincts pour reprendre l’objet direct en kobiana : un paradigme constitué de suffixes verbaux et un paradigme construit à partir d’une base **-ne** préfixée de marques d’accord en classe.

Le paradigme des indices suffixés est utilisé pour reprendre les syntagmes nominaux qui renvoient à des humains, ce qui vaut bien entendu pour les 1^{ère} et 2^{ème} personnes, mais également pour la 3^{ème} personne du singulier et du pluriel.

Tableau 19. *Les indices objets [+humain]*

1SG	me
2SG	-e
3SG	-a
1PL	ŋgee
2PL	kaa
3PL	-naa

On peut rapprocher les indices objets de 3^{ème} personne des indices sujets préfixés au verbe **a-** et **naa-**. Cependant, ces indices objets portent une indication sémantique supplémentaire que n’ont pas les indices sujets. Ces formes sont en effet utilisées pour la reprise des objets directs ayant la propriété sémantique [+humain].

Dans les exemples ci-dessous, les constituants objets ont des têtes nominales qui entrent toutes dans des classes différentes. Néanmoins, ces objets sont tous repris par l’indice **-a**.

- (146) **ma-ddik** **u-likaam**
 S.1SG-trouver:ACP CLwo-femme
 ‘J’ai trouvé une femme.’

- (147) **ma-ddik-a**
S.1SG-trouver:ACP-O.3SG
'Je l'ai trouvée.'
- (148) **ma-ndeh** **bu-fehar-r-oo**
S.1SG-connaître:ACP CLbu-ami-CONN-POSS.3SG
'Je connais son ami.'
- (149) **ma-ndeh-a**
S.1SG-connaître:ACP-O.3SG
'Je le connais.'
- (150) **ma-ndeh** **si-jaara** **si-i**
S.1SG-connaître:ACP CLsi-belle_femme CLsi-DEM1
'Je connais cette belle femme.'
- (151) **ma-ndeh-a**
S.1SG-connaître:ACP-O.3SG
'Je la connais.'

Le second paradigme de formes utilisé pour reprendre un constituant objet est lui construit sur la base **-ne**, il permet de reprendre les objets qui ne sont pas humains. Il n'y a pas d'indication claire qu'il s'agisse de formes liées. Nous les désignerons donc par défaut comme 'pronoms objets', tout en nous réservant la possibilité de revenir sur leur identification comme pronoms ou indices si des données nouvelles conduisaient à réviser leur statut.

- (152) **a-ɲjer-a**
S.2SG-attacher:ACP-O.3SG
'Tu l'as attaché.' [+humain]
- (153) **a-ɲjer** **faɲaas**
S.2SG-attacher:ACP chèvre
'Tu as attaché la chèvre.'
- (154) **a-ɲjer** **a-ne**
S.2SG-attacher:ACP CLa.I-OBJ
'Tu l'as attachée.' [la chèvre]

Comme on peut le voir dans les tableaux 20 et 21, les pronoms construits à partir de la base **-ne** ne sont pas attestés pour les classes de singulier et de pluriel qui sont constituées uniquement de noms renvoyant à des êtres humains, à savoir les appariements A.Ic / i, WO / i et WO / BI. Pour les noms qui renvoient à des humains intégrés dans d'autres classes, la reprise en fonction

d'objet se fait invariablement avec les suffixes présentés précédemment et ce quelle que soit la classe (cf. 149 et 151).

Tableau 20. *Classes nominales du singulier et pronoms objet*

Classe	PN	degré	schème d'accord	degré	pronom objet
A.Ia	a-	I	A	I	a-ne
A.Ib	u-	I			a-ne
	u-	III			—
A.Ic	Ø-				—
A.II	a-	II	A	II	a-ne
	a-	III			
GU.I	gu-	I	GU.I	I	gu-ne
	gu-	III			
SA	sa-	III	SA	III	sa-ne
	si-	III			
PU	pu-	III	PU	III	pu-ne
	pu-	I			
WO	u-	I	WO	I	—
PA	pa-	III	PA	III	pa-ne
GU.III	gu-	III	GU.III	III	gu-ne
BU	bu-	I	BU	I	bu-ne
JI	ja-	I	JI	I	ji-ne
KU.I	ku-	I	KU	I	ku-ne
KU.III	ku-		KU	III	ku-ne
KA	ka-	III	KA	III	ka-ne
SI	si-	III	SI	III	si-ne
TA	ta-	III	TA	III	ta-ne
U	u-	III	U	III	u-ne

Tableau 21. *Classes nominales du pluriel et pronoms objet*

Classe	PN	degré	schème d'accord	degré	pronom objet
I	i-	I	I	I	—
	ja-	I			
NU	ɲu-	I	NU	III	ɲu-ne
	ɲu-	III			
NA.III	ɲa-	I	NA	III	ɲa-ne
	ɲa-	III			
ɲA	ɲa-	III	ɲA	III	ɲa-ne
	ɲi-	III			
GE	ga-	I	GE	I	ge-ne
JE	ja-	I	JE	I	je-ne
BI	bi-	I	BI	I	—
NA.I	ɲa-	I	NA	I	ɲa-ne
ɲI	ɲi-	III	ɲI	III	ɲi-ne
DI	di-	I	DI	III	di-ne
DE	da-	III	DE	III	de-ne

La difficulté que posent ces marques tient d'une part à leur statut : pronom ou indice pronominal ; et d'autre part au fait que la distinction [\pm humain] ne soit encodée qu'au travers des indices objet et non sur les indices sujet, ce qui est typologiquement surprenant.

En ce qui concerne le statut de ces éléments de reprise de l'objet direct, nous n'avons dans nos données aucune attestation claire de l'utilisation de la base **-ne** avec une autre fonction syntaxique que celle d'objet, ce qui suggérerait plutôt de reconnaître à ces formes un statut d'indice¹⁸.

L'emphase s'effectue à l'aide des démonstratifs qui ont tous une valeur anaphorique dans la langue.

- (155) **ma-dep** **a-ne**
 s.1SG-frapper:ACP CL.a.I-obj
 'Je l'ai frappé (le chien, le pélican...).'

¹⁸ La seule occurrence de **-ne** avec une fonction syntaxique de sujet est dans un conte, il s'agit de la phrase qui clôt un conte **Guke nuke gune wan mbac** *Celui-là, ici il s'arrête*. Il est intéressant de noter que les formes de clôture les plus fréquentes sont plutôt composées des démonstratifs seuls : **nena guke mbaci**. *C'est ici que celui-là se termine*. **Nuke nee guke muli**. *C'est là que celui-là se limite*.

- (156) **a-k,** **ma-dep** **a-ne**
 CLaI-dem3 S.1SG-frapper:ACP CLa.I-OBJ
 ‘Celui-là, je l’ai frappé.’

La position des formes à base **-ne** est toujours postverbale, ce qui laisse ouverte la question de les identifier comme enclitiques au verbe ou comme mots autonomes occupant la position d’objet. Il n’y a par ailleurs dans nos données aucun indice clair d’attachement au verbe, et la structure morphologique régulière de ces formes serait quelque peu étrange pour un paradigme de clitiques, c’est pourquoi nous les désignons par défaut comme pronoms objets, sans toutefois considérer cette décision comme définitive.

Lorsque le verbe est ditransitif et que les deux objets sont des humains, on remarque qu’il n’y a qu’un seul slot de disponible sur le verbe, un seul des objets peut donc être indexé, le deuxième objet est lui repris par le pronom emphatique **umaaloo** (160).

- (157) **ma-nan** **u-likaa** **w-al**
 S.1SG-donner:ACP CLwo-femme CLwo-enfant
 ‘J’ai donné l’enfant à la femme.’

- (158) **ma-nan-a** **u-likaa**
 S.1SG-donner:ACP-O.3SG CLwo-femme
 ‘Je l’ai donné à la femme.’

- (159) **ma-nan-a** **w-al**
 S.1SG-donner:ACP-O.3SG CLwo-enfant
 ‘Je lui ai donné l’enfant.’

- (160) **ma-nan-a** **umaaloo**
 S.1SG-donner:ACP-O.3SG PRO.3SG
 ‘Je le lui ai donné.’

Lorsqu’un des deux objets n’est pas humain, chacun des constituants est repris par l’élément grammatical qui dépend de ses propriétés sémantiques intrinsèques, à savoir un affixe pour les objets humains (162) et un pronom objet qui varie en classe pour les noms non humain (163). On peut remarquer dans l’exemple (164) que le pronom objet suit directement le verbe et ne reprend pas la position syntaxique de **appom** (cf. 161).

Les positions de **wal** et **appom** sont interchangeable pour les constituants pleins, bien que l’ordre préférentiel soit destinataire avant patient. Lorsque le patient est pronominalisé, l’indice vient nécessairement en première position, puisqu’il est attaché au verbe. Enfin, lorsque les deux sont pronominalisés, on retrouve l’ordre préférentiel destinataire avant patient,

mais on peut voir là une simple conséquence du fait que le patient est repris par un affixe, alors que le destinataire est repris par un élément qui a le statut de mot ou de clitique (164).

- (161) **a-nan** **w-al** **a-ppom**
 S.3SG-donner:ACP CLwo-enfant CLaia-pain
 ‘Il a donné le pain à l’enfant.’

- (162) **a-nan-a** **a-ppom**
 S.3SG-donner:ACP-O.3SG CLaia-pain
 ‘Il lui a donné le pain.’

- (163) **a-nan** **a-ne** **w-al**
 S.3SG-donner:ACP CLaia-OBJ CLwo-enfant
 ‘Il l’a donné à l’enfant.’

- (164) **a-nan-a** **a-ne**
 S.3SG-donner:ACP-O.3SG CLaia-OBJ
 ‘Il le lui a donné.’

Enfin, lorsque les deux objets ne sont pas des êtres humains. Ils sont généralement repris par les pronoms à base **-ne**. On peut remarquer que le destinataire de l’action, en l’occurrence *le singe* peut, lorsque les deux objets sont pronominalisés, être repris par le suffixe **-a**, qui reprend normalement les objets [+humain] (cf. 167). On peut également voir à travers ces exemples qu’il y a dans cette langue un ordre préférentiel destinataire avant patient, cet ordre est fixe lorsque les deux sont pronominalisés, cf. 168.

- (165) **ma-nan** **βεεl** **ga-paan**
 S.1SG-donner:ACP singe CLge-arachide
 ‘J’ai donné les arachides au singe.’

- (166) **ma-nan** **ge-ne** **βεεl** / **manan βεεl gene**
 S.1SG-donner:ACP CLge-OBJ singe
 ‘Je les ai donnés au singe.’

- (167) **ma-nan-a** **ga-paan** /
 S.1SG-donner:ACP-O.3SG CLge-arachide
ma-nan **a-ne** **ga-paan**
 S.1SG-donner:ACP CLai-OBJ CLge-arachide
 ‘Je lui ai donné les arachides.’

- (168) **ma-nan-a** **gene** /
 S.1SG-donner:ACP-O.3SG CLge-OBJ
- ma-nan** **ane** **gene** / * **manan gene ane**
 S.1SG-donner:ACP CLai-OBJ CLge-OBJ
- ‘Je les lui ai données.’

En conséquence, l’objet en kobiana peut être repris par des indices qui ne s’accordent pas en classe, comme les indices sujets, mais seulement s’il s’agit d’humains. Les objets non humains ne peuvent être repris par ces indices que dans des conditions très particulières. Il est possible que la restriction [+humain] puisse être élargie à [+animé] (cf. 167 et 168). Cependant, si nous avons vu que la pronominalisation de ‘singe’ peut recourir aux deux systèmes, nous avons pu constater que les non animés ne peuvent eux être repris que par les pronoms à base **-ne**, tandis que les humains ne peuvent eux être repris que par les suffixes. Ce système peut donc être vu comme une sorte de marquage différentiel de l’objet.

11. Conclusion

L’identification des classes nominales du kobiana s’est basée dans cette analyse tout d’abord sur la mise en évidence des différents paradigmes d’accord. Nous avons ensuite mis en lien ces schèmes d’accords avec les préfixes de classe des noms. Enfin, nous avons observé les différents appariements qu’entretiennent ces classes de singulier et de pluriel. Sur cette base, le système de classes du kobiana met en jeu 18 classes de singulier, 11 classes de pluriel et 6 classes hors opposition de nombre, et 27 appariements différents.

La complexité d’un tel système peut sans doute expliquer l’émergence d’un système d’accord en nombre ne faisant plus intervenir un système de classes, comme décrit dans la section 9. Ces deux éléments, complexité du système et sortie d’un certain nombre de noms du système de classes nominales permet d’expliquer que nombre de classes et ou d’appariements ne sont plus attestés à l’heure actuelle que par quelques noms, voire un seul. En revanche, l’accord basé sur le trait [\pm humain] des indices de reprise objet semble être une innovation assez originale de la langue. Les indices objets suffixés semblent être les traces d’un ancien système sur lequel de nouveaux éléments au statut morphologique peu clair viennent se superposer.

Nous avons également montré l’importance de l’alternance consonantique dans le système de classes, même si l’alternance ne participe plus à l’accord en classe.

Références bibliographiques

- Bassène, Alain-Christian. 2007. *Morphosyntaxe du joola banjal, langue atlantique du Sénégal*. Coll. Grammatical Analyses of African Languages, volume 32. Cologne : Rudiger Koppe Verlag, 304 p.
- Cobbinah, Alexander. 2010. The Casamance as an area of intense language contact : the case of Baïnouk gubaher. *Journal of language contact* – THEMA 3, pp. 175-201
- de Lespinay, Charles. 1997. Un lexique Bagnon-Floupe de la fin du XVIIème siècle : apport à l'histoire du peuplement de la Casamance. *Cahier lillois d'économie et de sociologie* numéro spécial. pp. 193-213.
- Doneux, Jean Léonce. 1975. Hypothèse sur la comparative des langues atlantiques. *Africana Linguistica* VI, pp.41-130.
- Doneux, Jean Léonce. 1978. Les liens historiques entre les langues du Sénégal. *Réalités africaines et langue française* 7 (CLAD), pp.6-55.
- Doneux, Jean Léonce. 1991. *La place de la langue buy dans le groupe atlantique de la famille kongo-kordofan*. Thèse de doctorat. Université Libre de Bruxelles.
- Sambou, Pierre. 2007. *Morphosyntaxe du Joola karon*. Thèse de Doctorat de troisième cycle. Dakar : UCAD, 284 p.
- Sapir, J. David. 1971. West Atlantic: an inventory of the languages, their noun class systems and consonant alternation. In: Sebeok, T. A. (éd.), *Current trends in linguistics, 7: linguistics in sub-Saharan Africa*. The Hague & Paris : Mouton & Co, pp. 45-112.
- Voisin, Sylvie. sous presse. Sur l'origine du suffixe du pluriel dans le groupe nyun-buy. *Linguistique et Langues Africaines*, Vol. 1.
- Wilson, William André Auquier. 2007. *Guinea Languages of the Atlantic Group*. Frankfurt : Peter Lang.

Annexes. Tableaux récapitulatifs du système de classes nominales du kobiana

Tableau 22. *Classes de singulier et marques d'accord*

Classes	pn	alt	pn	alt	alt	num1	dem	autre	tout	rel	adj	inter	poss	pro	gen
A.Ia	u-	I	u-	III	I	a-	a-ŋe	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-
A.Ib	a-	I			I	a-	a-ŋe	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-
A.Ic	Ø-				I	a-	a-ŋe	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-
A.II	a-	II	a-	III	II	a-	a-ŋe	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-
BU	bu-	I			I	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-
GU.I	gu-	I	gu-	III	I	gu-	gu-	gu-	ga-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-
GU.III	gu-	III			III	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-
Ji	ja-	I			I	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-
KA	ka-	III			III	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-
KU.I	ku-	I			I	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-
KU.III	ku-				III	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-
PA	pa-	III			III	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-
PU	pu-	I	pu-	III	III	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-
SA	sa-	III	si-	III	III	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-
SI	si	I	si-	III	III	si-	si-	si-	si-	si-	si-	si-	si-	si-	si-
TA	ta-	III			III	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-
U	u-	III			III	u-	u-	u-	u-	u-	u-	u-	u-	u-	u-
WO	u-	I			I	u-	w0	u-	u-	u-	u-	w0-	u-	u-	u-

Tableau 22. *Classes de singulier et marques d'accord*

Classes	pn	alt	pn	alt	alt	numl	dem	autre	tout	rel	adj	inter	poss	pro	gen
A.1a	u-	I	u-	III	I	a-	a-ŋe	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-
A.1b	a-	I			I	a-	a-ŋe	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-
A.1c	Ø-				I	a-	a-ŋe	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-
A.1I	a-	II	a-	III	II	a-	a-ŋe	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-	a-
BU	bu-	I			I	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-	bu-
GU.I	gu-	I	gu-	III	I	gu-	gu-	gu-	ga-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-
GU.III	gu-	III			III	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-	gu-
Jl	ja-	I			I	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-	ji-
KA	ka-	III			III	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-	ka-
KU.I	ku-	I			I	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-
KU.III	ku-				III	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-	ku-
PA	pa-	III			III	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-	pa-
PU	pu-	I	pu-	III	III	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-	pu-
SA	sa-	III	si-	III	III	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-	sa-
SI	si	I	si-	III	III	si-	si-	si-	si-	si-	si-	si-	si-	si-	si-
TA	ta-	III			III	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-	ta-
U	u-	III			III	u-	u-	u-	u-	u-	u-	u-	u-	u-	u-
WO	u-	I			I	u-	w0	u-	u-	u-	u-	w0-	u-	u-	u-